

Le 4 octobre 2023

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Soutien au Service des Urgences du Centre hospitalier de Perpignan**

Suite à la diffusion sur les réseaux sociaux de messages et de vidéo relatifs à la situation du service des Urgences de Perpignan, l'Agence régionale de santé Occitanie tient à confirmer son soutien au Service des urgences du Centre hospitalier de Perpignan et à l'ensemble de ses équipes qui effectuent un travail remarquable au service de toutes les personnes qu'elles accueillent 24h/24.

Les images filmées samedi dernier entre 13h et 15h ne sauraient être le reflet de la prise en charge habituelle dans ce service des urgences. Un pic d'activité exceptionnel a été marqué par un important afflux de patients avec une trentaine d'ambulances accueillies sur cette période, en plus des personnes arrivées par leurs propres moyens. Cette forte activité a mis ponctuellement en difficulté les équipes soignantes, qui se sont réorganisées et renforcées pour assurer les prises en charges en fonction des situations d'urgence de chaque patient.

La prise en charge des soins urgents dans les Pyrénées-Orientales fait par ailleurs l'objet d'une coordination régulière avec tous les acteurs concernés à l'échelle de ce département. La structuration de cette organisation territoriale des urgences a été impulsée par l'ARS à travers des réunions hebdomadaires qui ont lieu avec l'ensemble des services d'accueil des urgences du département, les acteurs qui assurent les prises en charge des soins en aval des urgences, et les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours. Cette organisation est accompagnée par le coordonnateur des soins non programmés de l'Observatoire régional des urgences. Elle permet de fluidifier les dispositifs et d'adapter ces organisations aux besoins et parcours des patients. Les travaux élaborés dans ce cadre ont déjà permis de structurer une feuille de route validée par l'ensemble des acteurs concernés. Cette feuille de route fixe une mission de pilotage et d'anticipation auprès des établissements de santé et prévoit la création d'une cartographie des spécialités de chaque établissement disposant d'un service d'accueil des urgences.

L'ARS Occitanie rappelle enfin le soutien financier significatif qu'elle a octroyé à cet établissement hospitalier pour lui donner les moyens de répondre à ces besoins de soins urgents. Entre 2019 et 2022, ces dotations budgétaires octroyées par l'ARS ont connu une augmentation importante tant pour le financement du SAMU 66 (+1M€) que pour les moyens d'intervention Services d'urgences/SMUR 66 (+4,6M€). Par ailleurs, l'ARS précise que la dotation populationnelle allouée au Centre hospitalier de Perpignan a augmenté de 5% dans le cadre de la réforme du financement des services d'urgences. Un soutien significatif a aussi été octroyé dans le cadre des investissements du Ségur de la santé, pour la restructuration des services d'urgences adultes et pédiatrique (5,4M€).

Tous les moyens humains, financiers et de coordination sont mobilisés pour apporter 24h/24 des réponses concrètes aux besoins de soins urgents des habitants à Perpignan comme dans l'ensemble des Pyrénées-Orientales. Les équipes soignantes sont pleinement soutenues dans cette mission de service public au service de toutes et tous.